



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique à la Formation et à
l'Innovation Pédagogique

DAFIP/18-791-132 du 01/10/2018

APPEL A CANDIDATURE ACCOMPAGNATEURS CARDIE

Destinataires : Mesdames, Messieurs les IA-IPR, IEN ET-EG, IEN-IO, IEN 1er degré - Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissement - Mesdames, Messieurs les Conseillers pédagogiques, Enseignants ressources 1er degré, Enseignants 2nd degré, CPE, Professeurs Formateurs Académiques (PFA)

Dossier suivi par : M. PENSO - IEN chargé de mission CARDIE

La cellule CARDIE de l'académie d'Aix-Marseille (conseiller académique pour la recherche et le développement, l'innovation et l'expérimentation) installée à la DAFIP, recherche des accompagnateurs susceptibles de suivre des équipes enseignantes engagées dans des projets potentiellement innovants.

Profil recherché : l'accompagnateur doit selon le contexte être un « ami critique », un conseiller ou un formateur. Il est aux antipodes d'une posture de juge ou de contrôleur. A l'écoute des équipes, il sait valoriser le travail amorcé, faciliter la tâche des enseignants, les aider à formuler leurs besoins, les mettre en réseau avec d'autres établissements travaillant sur les mêmes problématiques. Expert dans la méthodologie de projet et dans la communication, l'accompagnateur n'est pas à l'origine du projet et ne donne pas de solutions clés en main. En revanche, il chemine avec l'équipe, propose des pistes, les expérimente auprès des enseignants. Il n'évalue pas le travail réalisé, mais il donne aux équipes des outils pour qu'ils s'engagent dans une auto-évaluation et une régulation réfléchie de leur action.

Conditions d'exercices : il ne s'agit pas de postes à pourvoir mais d'une mission qui se rajoute à celles déjà exercées par les intéressés. Pour mener à bien ces suivis de projets, les accompagnateurs seront préalablement formés (un jour dans l'année, avant la prise de fonction). Ils bénéficieront d'indemnités de déplacement et d'heures de rétribution. Chaque projet sélectionné pourra faire l'objet de 15 heures d'accompagnement (en binôme) sur l'ensemble de l'année, 12 heures en présentiel (sur le terrain) et 3 heures à distance.

Modalités de recrutement : un C.V, éventuellement quelques lignes motivant la demande, entretien.

Communication de la décision : 12 novembre.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille